

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DREUIL-lès-AMIENS

L'an deux mille vingt, le six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de DREUIL-lès-AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance plénière publique, sous la présidence de Madame Maria TREFCON, Maire.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice : Madame Maria TREFCON, Monsieur Philippe PETIT, Madame Marie-Christine MISSIAEN-DUBUS, Madame Céline COLLET, Monsieur Michel GRATENOIS, Madame Nicole DUMONT, Monsieur Hubert CAGNARD, Monsieur Francis WAQUET, Madame Yvette CARTON, Monsieur Jean-Marie THIBAUT, Monsieur Jean-Marie DUMEIGE, Madame Stéphanie POSTEL et Monsieur Michel THIEFAINE.

Absent excusé : Monsieur Bernard ROBIDA qui donne pouvoir à Madame Stéphanie POSTEL.

Absente : Madame Dominique FIRMIN.

Date de la convocation : 2 mars 2020.

Date d'affichage : 10 mars 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 13 – Votants : 14 (dont 1 pouvoir).

Madame Céline COLLET a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE).

Madame le Maire informe les Membres du Conseil Municipal, qu'à la suite d'un courrier du 17 février 2020 de la Préfecture de la Somme, il convient d'actualiser le tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure et de l'appliquer, conformément à l'article L. 2333-9 du Code Général des Collectivités territoriales, sur le territoire de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2021, le tarif de **16,20 €** (seize euros et vingt centimes) pour la taxe locale sur la publicité extérieure car la Commune a une population inférieure à 50 000 habitants.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Maria TREFCON

